

ménie. Cette nouvelle, on doit le penser, amena le trouble parmi les baillis²⁶¹ et les barons. Des querelles s'en suivirent. Bientôt se présentèrent des soi-disant prétendants au trône et à la succession de Léon. C'est alors que fut commis à Sis, l'assassinat du Sire Adan par les Hachiches (Assassins). Il fut frappé dans la rue qui menait à l'église de Barsouma. Quelques-uns prétendent que ce meurtre fut accompli à l'instigation du connétable Constantin le Bailli, second tuteur de Zabèle, mais ils n'en donnent aucune preuve. Supposent-ils que Constantin agit en cela pour se venger de sa captivité chez Keïkaouse? Effectivement, lors du combat de Choghagan, Sire Adan ne l'avait pas aidé, il s'était même conduit de façon qu'il ne pût remporter la victoire, aussi Constantin par la faute d'Adan avait été cerné par l'ennemi. Nous voulons en douter parce que les preuves nous manquent.

Constantin était le fils de l'oncle maternel de Léon, et avait été élevé dans la même maison que lui, quand Rita, la mère de Léon et de Roupin, faisait leur éducation chez son frère Pagouran. Ce dernier était le frère de Vassagh et celui-ci le père de Constantin. Constantin était cependant bien plus jeune que Léon. On dit qu'il habitait en 1205 au palais de celui-ci. Quelques années après, il avait été nommé Généralissime de l'armée. Bien que l'on assure que le fils aîné de Constantin, Sempad le Connétable, soit né en 1206 ou 1208, Constantin vécut encore plus de quarante cinq ans après Léon et fut dit vieux comme Abraham. On peut donc en conclure qu'il avait plus de trente ans lorsque mourut Léon, et qu'il avait été à son service pendant plus de quinze ans, se montrant plein de courage, de finesse et de dévouement au Roi. C'est à cause de ses qualités que Léon en fit le chef de l'armée et qu'il lui confia, en outre, la charge de bailli de sa fille. Cette charge, il la remplit tout seul par la suite, et fut l'unique intendant du palais après la mort de son collègue Sire Adan.

Le premier qui se présenta comme prétendant au trône d'Arménie, fut le vieux mais actif gendre de Léon, Jean de Brienne, roi de Jérusalem. Il croyait, comme nous l'avons dit plus haut, que son jeune fils avait droit à ce trône. Ce dernier était le petit-fils de Léon; il était né de Rita Stéphanie, fille de notre grand roi, et de sa première femme et, par conséquent, plus âgée que Zabèle. Jean croyait si fondée sa prétention, qu'il en référa au pape Honoré III, et en

²⁶¹ Les Assises de Jérusalem ordonnent d'instituer deux baillis pour tuteurs des jeunes princes héritiers du trône, l'un pour les élever et les protéger, l'autre pour gérer leurs biens. Léon avait suivi cette règle.